

BANQUE PASCHE MONACO

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 5 600 000 euros
 Siège social : 7, boulevard des Moulins - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en euros)

	2004	2003
ACTIF		
Caisse, banques centrales, CCP.....	2 487 233,30	3 045 001,43
Créances sur les établissements de crédits :	112 383 884,08	91 470 592,23
A vue	80 544 713,20	37 558 041,92
A terme.....	31 839 170,88	53 912 550,31
Créances sur la clientèle :	6 713 651,44	5 865 669,80
Comptes ordinaires débiteurs	3 479 648,73	3 788 105,79
Autres concours à la clientèle	3 234 002,71	2 077 564,01
Immobilisations incorporelles	114 772,64	38 846,73
Immobilisations corporelles	38 196,94	70 808,59
Autres actifs	265 446,75	251 136,62
Comptes de régularisation	231 542,62	172 403,41
Total de l'Actif.....	122 234 727,77	100 914 458,81
	2004	2003
PASSIF		
Dettes envers les établissements de crédits :	579,19	-
A vue	579,19	-
A terme.....	-	-
Comptes créditeurs de la clientèle :	113 930 210,15	93 184 927,46
A vue	64 660 792,28	35 593 759,66
A terme.....	49 269 417,87	57 591 167,80
Autres passifs.....	294 514,84	190 970,92
Comptes de régularisation	1 158 885,44	958 344,60
Capitaux propres :	6 850 538,15	6 580 215,83
Capital souscrit	5 600 000,00	5 600 000,00
Réserves	93 486,83	93 486,83
Report à nouveau	886 729,00	1 004 348,33
Résultat de l'exercice	270 322,32	-117 619,33
Total du Passif.....	122 234 727,77	100 914 458,81

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en euros)

	2004	2003
1. ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de garantie	2 431 838,54	1 344 972,42
2. ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de garantie	31 633,17	31 633,17

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2004

(en euros)

	2004	2003
+ Intérêts et produits assimilés	2 211 845,03	2 436 441,82
- Intérêts et charges assimilées	-1 345 890,73	-1 592 955,50
+ Revenus des titres à revenu variable	-	3 443,00
+ Commission (produits)	2 373 982,77	1 737 083,49
- Commission (charges)	-253 383,46	-166 895,79
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	187 099,94	134 682,86
+ Autres produits d'exploitation bancaire	55 372,18	56 232,62
- Autres charges d'exploitation bancaire	-64 958,41	-72 581,87
PRODUIT NET BANCAIRE	3 164 067,32	2 535 450,63
- Charges générales d'exploitation	-2 719 683,68	-2 576 177,32
- Dotations aux amortissements	-96 783,63	-73 929,54
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	347 600,01	-114 656,23
+/- Coût du risque	4 643,39	-1 046 619,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	352 243,40	-1 161 276,03
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	352 243,40	-1 161 276,03
+/- Résultat exceptionnel	-5 580,31	1 043 656,70
- Impôt sur les bénéfices	-76 340,77	
RESULTAT NET	270 322,32	-117 619,33

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

I - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées. (cf. règlements 91/05 et 91/01 du 16 janvier 91 modifié par les règlements 92/05, 93/06, 94/03, 94/05 et 2000-02). Il en est de même des avis et recommandations du Conseil national de la comptabilité (CNC) : règlement du comité de la réglementation comptable n° 99.03, avis du Conseil national de la comptabilité n° 00-07 et Règlement n° 2000-03 du 4 juillet 2000, relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises relevant du comité de la réglementation bancaire et financière.

Conformément aux instructions données par le dernier règlement cité (2000-03), l'annexe fournit une ventilation par nature des postes significatifs qui composent les différentes rubriques de ces états de synthèse.

1.1 Créances et dettes

Des provisions pour créances douteuses sont constituées quand apparaît un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. Les provisions affectées à des encours spécifiques sont comptabilisées en déduction de l'actif. La Banque examine périodiquement la situation des différents dossiers et procède à l'ajustement des dotations en conséquence.

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués

selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

1.3 Portefeuilles de titres et Instruments financiers à terme

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations de change à terme, pour le compte de sa clientèle.

La banque ne détient pas de portefeuille de titres pour compte propre, qu'il s'agisse de titres de transaction, de placement ou d'investissement.

1.4 Réévaluation / conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change officiel à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en Euros avec comme référence le cours au comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués avec comme référence le cours à terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

II – COMPARABILITÉ DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable sur l'exercice en cours n'est venu affecter la comparabilité des comptes avec ceux des exercices précédents.

En terme de fiscalité, la banque a dégagé un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %, ainsi, selon les dispositions fiscales monégasques, elle demeure dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices.

III - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Informations sur les postes du bilan

- Opérations avec la clientèle et avec les établissements de crédit (créances et dettes)

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubrique	Durée < 3 mois	3 mois < durée < 1 an	1 an < durée < 5 ans	durée > 5 ans
Caisse, banques centrales, CCP	2 487			
Créances sur les établissements de crédits				
à vue :	80 545			
à terme :	31 839			
Comptes ordinaires débiteurs	3 480			
Autres concours à la clientèle			3 234	
Comptes créditeurs de la Clientèle	113 843	87		

Les opérations réalisées avec des entreprises liées (Groupe CIC) ou avec lesquelles il existe un lien de participation (Banque Pasche SA) s'élèvent au 31 décembre 2004 à 97 680 Keuros pour les créances sur les établissements de crédit.

- Les Immobilisations (en milliers d'euros)

Type d'immobilisation	Montant brut au 1.1.2004	Acquisitions /(Cessions)	Reclasse- ment	Dotations aux amortis- sements	Amortissements cumulés au 31.12.2003	Valeur rési- duelle au 31.12.2004
Immobilisations incorporelles :						
Frais d'établissement et autres immobilisations incorporelles	73	127		(51)	(34)	115
Immobilisations corporelles :						
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	390	13		(46)	(319)	38
Total immobilisations	463	140	-	(97)	(353)	153

- Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (à l'actif et au passif)

Le montant total des créances douteuses au terme de l'exercice 2004 représente 1 072 Keuros.

Ce montant est intégralement provisionné.

- Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Aucune affectation n'a eu lieu au cours de l'exercice 2004. Les Fonds pour Risques Bancaires Généraux avaient été dissous en 2002 et ce, conformément à la politique du Groupe.

- Actionnariat et capitaux propres

A fin décembre 2004, le capital social de la banque se compose de 350'000 actions de 16 euros chacune, soit 5 600 000 euros. La participation de l'actionnaire principal, la Banque Pasche S.A. (Genève) s'élève à 56,88% (2003 : 56,88%).

Le résultat de l'exercice comptable de l'établissement ressort en bénéfice de 270 322,32 Euros. Ce bénéfice a été principalement généré par le recentrage stratégique de l'activité sur la Gestion de Fortune.

- Autres postes du bilan

- Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2004 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
ACTIF			
Créances sur les Etablissements de Crédit.....	259	30	289
Total inclus dans les postes de l'actif.....	259	30	289
PASSIF			
Comptes Crédeurs de la clientèle	52	86	138
Total inclus dans les postes du passif	52	86	138

- Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et autres comptes actifs et passifs (en milliers d'Euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Charges constatées d'avance	13	
Produits à recevoir	208	
Charges à payer		1 159
Comptes d'ajustement sur devises	11	
Total Comptes de Régularisation	232	1 159
Débiteurs divers (TVA à récupérer, etc).....	265	
Créditeurs divers (TVA à payer, etc)		295
Total Autres	265	295

3.2 Information sur le Hors-Bilan, sur les instruments financiers à terme et sur les autres engagements

- Garanties données et reçues

Garanties données	En milliers d'euros
Engagements d'ordre de la clientèle	2 432
Garanties reçus	En milliers d'euros
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	32

Les engagements donnés d'ordre de la clientèle sont intégralement couverts par le nantissement des actifs des clients concernés.

Au niveau des garanties reçues, la Banque Pasche Monaco bénéficie pour son loyer d'une caution de la Banque Pasche S.A. Genève à hauteur de 32 Keuros.

- Instruments financiers à terme

Contrats de change non dénoués au 31/12/2004 (en milliers d'euros)

Postes	A recevoir	A livrer
Euros à recevoir, devises à livrer	325	
Devises à recevoir, Euros à livrer	319	
Devises à livrer, devises à recevoir		643
Total opérations de change à terme	644	643

NB Euros = devises in de l'Euro

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle, la Banque ne réalisant aucune opération de ce type pour compte propre.

3.3 Informations sur les postes du compte de résultat

- Produits et charges d'intérêts (en euros)

	Charges	Produits
Etablissements de crédit	183.96	2 022 415.84
Clientèle	1 345 706.77	189 429.19
Total	1 345 890.73	2 211 845.03

- Ventilation des Commissions pour l'exercice 2004 (en milliers d'Euros)

Rubriques	Charges	Produits
Opérations avec la clientèle	145	1 557
Prestations de services financiers (com. de gestion, ddg, etc)	108	711
Autres opérations diverses de la clientèle (cartes bleues, com s/credit, etc)		106
Total commissions	253	2 374

- Charges générales d'exploitation (en milliers d'euros)

Frais de personnel	868
Dont charges sociales	275
Autres frais administratifs	1 326
Rémunération d'intermédiaires	251
Total charges générales d'exploitation	2 720

IV - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif

L'effectif rémunéré de la banque était de 14 personnes au 31 décembre 2004.

4.2 Résultats financiers de la société au cours des trois derniers exercices

Nature des indications (en milliers d'EUR)	2004	2003	2002
1. Situation financière en fin d'exercice			
Capital social	5 600	5 600	5 600
Nombre d'actions émises	350 000	350 000	350 000
2. Résultat global des opérations effectuées			
Produit net bancaire	3 164	2 535	2 455
Résultat brut d'exploitation	347	(115)	(32)
Coût du risque	5	(1 047)	101
Résultat d'exploitation	352	(1 161)	69
Résultat courant avant impôts	352	(1 161)	69
Résultat exceptionnel	(6)	1 044	(13)
Impôts sur les bénéfices	(76)	-	(22)
Dotations / reprises FRBG	-	-	108
Résultat net	270	(118)	142

4.3 Ratios prudentiels

- Ratio de Solvabilité

Ce ratio est effectué en consolidation au niveau de la Lyonnaise de Banque.

- Ratio des Fonds Propres et des ressources permanentes

Ce ratio est effectué en consolidation au niveau de la Banque Pasche SA., sa maison mère.

- Coefficient de liquidité

Ce coefficient permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi au 31.12.04, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 239 %, le minimum requis étant de 100 %.

- Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf.CRB 93/05).

La surveillance de ce ratio se fait sur une base individuelle par la Banque Pasche Monaco SAM ainsi que sur une base consolidée au niveau de la Lyonnaise de Banque.

- Surveillance des risques de marché

La surveillance des risques de marchés introduite par les règlements CRB 95/02, 96/08 et 97/02 est exercée de manière individuelle par la Banque Pasche Monaco S.A.M. Cette surveillance est également exercée sur une base consolidée au niveau de la maison mère, la Banque Pasche SA.

2.4 Réserves obligatoires

Au 31.12.2004, les réserves obligatoires placées auprès de la Banque de France s'élevaient à 1 856 Keuros incluant l'abattement forfaitaire de 100 Keuros.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Madame, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2002 pour les exercices 2002, 2003 et 2004.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les détails légaux.

- Le total du bilan s'établit à 122.234.727,77 €

- Le compte de résultat a fait apparaître un résultat net bénéficiaire après Impôt de 270.322,32 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduit à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice et annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les dispositions légales et réglementaires et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2004, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active

et passive de votre société au 31 décembre 2004 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monte-Carlo, le 2 mai 2005.

Bettina DOTTA
Commissaire aux Comptes

Roland MELAN

Commissaire aux Comptes

—————
Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la BANQUE PASCHE MONACO, 7, boulevard des Moulins à Monaco.
